



MONFLANQUIN, PLACE DES ARCADES

Au cœur de la bastide de Monflanquin, la place des arcades dessert des équipements publics communaux et des commerces. L'intervention s'est attachée à lui donner un caractère piétonnier afin d'offrir aux habitants et aux nombreux touristes une nouvelle qualité d'usage.

La disparition des zones bitumées s'est accompagnée d'une réflexion sur la place de la voiture. Une simple traversée automobile de la place, au lieu de l'ancien mouvement giratoire a été maintenue. La création de parking à proximité, a résolu la question du stationnement dans le centre historique.



Avant travaux



Après travaux



Détail emmarchement



Coupe transversale

0 1m 5 m

LES + DU PROJET

- la simplicité et la cohérence de l'intervention valorisent les qualités architecturales et urbaines de la bastide
- le recours à un seul matériau : la pierre calcaire

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Monflanquin

Maîtrise d'œuvre :
Philippe Millasseau, urbaniste - Nechtan, architecte - Hélène Sirieys, paysagiste

Réception : 2004

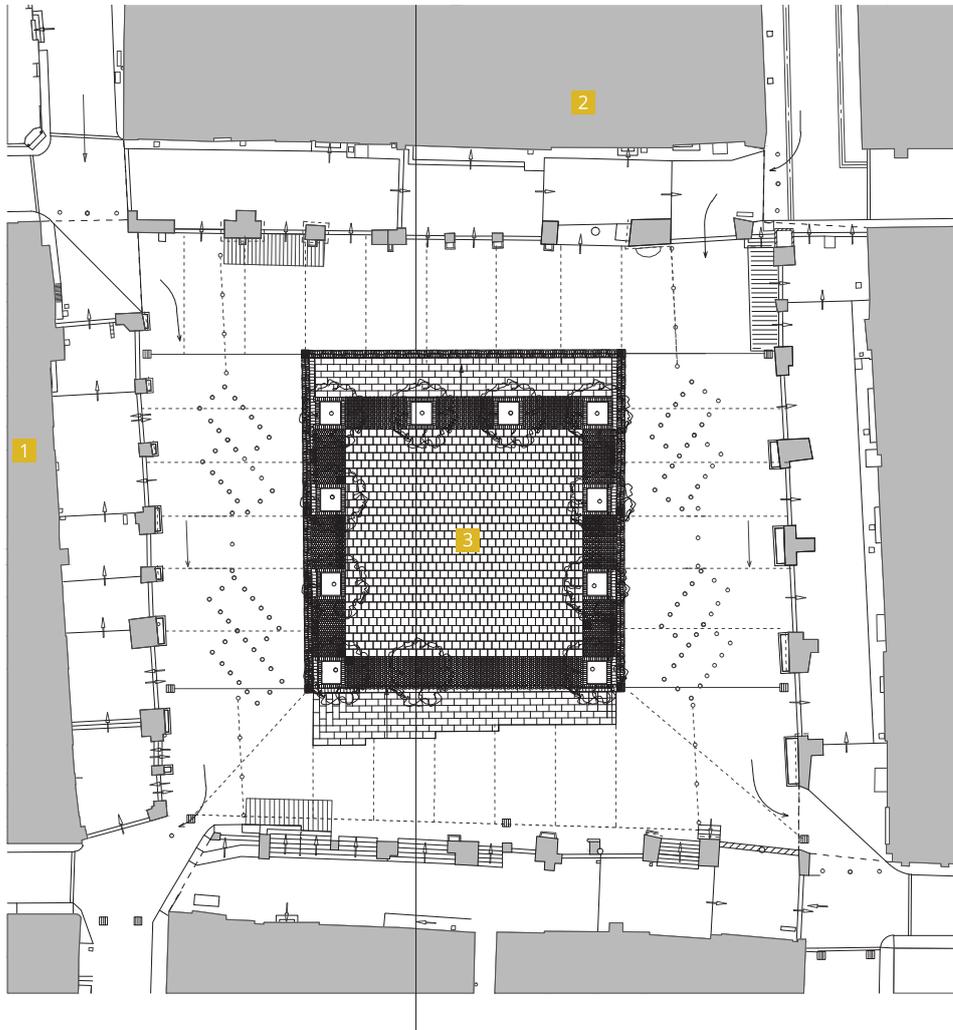
Montant des travaux : 1 600 000 € HT
(année de référence : 2004)

Surface traitée : 11 000 m²

Ratio indicatif : 146 € HT /m²

Distinction : Lauréat – Palmarès 2012 de l'Architecture et de l'Aménagement de Lot-et-Garonne





- 1 Mairie
- 2 Musée des bastides, office du tourisme
- 3 Plateau carré central

0 10 m 50 m

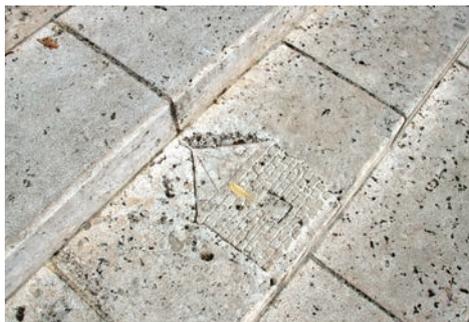


- 1 Mairie
- 2 École

Place des arcades dans la bastide



Plantation et mur de soutènement du carré central



Détail d'embranchement en pierre

CE QUI A PLU
AUX USAGERS

Le plan de circulation et de stationnement mis en place en 2014 ont donné à la place des arcades deux « vies » :

→ Une vie de juin à fin septembre, la circulation est limitée d'un seul côté, le stationnement est interdit ; la place est le lieu des jeux d'enfants, des spectacles, concerts, cinéma en plein air, des déambulations théâtrales, des marchés de producteurs, des repas en toute tranquillité...

→ Une autre vie d'octobre à mai, le stationnement est possible en épi le long de la place, il reste interdit le long des arcades. L'activité dans le cœur de bourg est privilégiée, les locaux se rapprochent des administrations, des commerces, des lieux d'activité.

Après deux années d'expérience les monflanquinois respectent globalement les règles et sont satisfaits de l'organisation.